10e ANNEE — NUMERO 20

Macti animo estote, Dilectissimi, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ.)

La Presse est une œuvre pie, d'une utilité souveraine. *(Pie IX.)*

DIMANCHE 25 JANVIER 1880

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

M. V. X.

ABONNEMENTS	1 an	6 mois	3 mois
Suisse	fr. 20	11	6
France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande, Etats-Unis	» 36	19	10

Rédaction et Expédition
BUREAUX : **Grand'Rue 10, à Fribourg**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

Prix de la ligne ou de son espace : **15 cent.**

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

Nos abonnés de la Suisse qui n'ont pas encore *acquitté leur abonnement* pour l'année 1880 sont avisés qu'ils recevront dans la quinzaine une carte de remboursement à laquelle ils sont priés de réserver un bon accueil.

Nous prévenons aussi nos abonnés de la ville que dans le courant de la *présente semaine, il leur sera présenté* des cartes à domicile.

L'ADMINISTRATION.

LE REPOS DU DIMANCHE

EXTRAITS D'UN DISCOURS DE M. KELLER

(*Suite et fin*)

Et la conclusion de M. Proudhon, Messieurs, *la voici* : « C'est que le dimanche, dont le respect semble avoir diminué, revivra dans toute sa splendeur, quand la garantie du travail aura été conquise avec le bien-être qui en est le prix. Les classes travailleuses sont trop intéressées au maintien de la *fériation dominicale, pour qu'elle périsse jamais.* »

«..... Dans la célébration du dimanche est déposé le principe le plus fécond de notre progrès futur ; c'est à la faveur du dimanche *que cette réforme s'opérera.* »

Voilà l'hommage rendu par un des plus grands adversaires de l'Eglise, au repos du dimanche que je défends devant vous.

Parmi les économistes, il en est encore un qui siège ici, et que j'ai déjà nommé, M. Nadaud. Il a écrit un livre fort intéressant sur l'histoire des classes ouvrières en Angleterre. Dans cet ouvrage, avec un courage et une loyauté qui l'honorent, mais qui de sa part ne m'étonnent pas, car nous y sommes *habitués, M. Nadaud reconnaît* que sur la question du dimanche, il s'était trompé.

Voici en quels termes il s'explique ; cette page mérite toute votre attention :

« *J'ai* été autrefois un adversaire acharné *du repos du dimanche...* »

— Il y en a encore ici, et j'espère que M. Nadaud va les convertir. — « J'ai été autrefois un adversaire acharné du repos du dimanche, et je retrouve dans mes notes l'ébauche d'un discours que je devais prononcer à l'Assemblée législative, pour répondre à l'honorable M. de Montalembert. Mon opinion n'est plus la même. Je voudrai voir, aujourd'hui, fermer les ateliers et toutes *les boutiques* de la France, du samedi à midi jusqu'au lundi matin. Ma conviction est que l'ouvrier, le commis de magasin, les femmes qui travaillent hors de chez elles, en se reposant une journée et demie par semaine et en ne donnant que 9 heures de leur peine, feraient plus de travail qu'en étant astreints comme aujourd'hui à un travail d'esclave. Ce n'est pas le corps seulement, c'est le cœur et l'intelligence qui réclament l'observation du dimanche.

« Voyez l'ouvrier qui n'est payé qu'une fois par mois ; ne lui parlez pas de lecture ni de politique, ni d'affaires qui intéressent son pays ; il boit, mange et dort, et se croit *quitte de tout* devoir envers sa famille, ses semblables et son pays. »

Messieurs, il est impossible d'écrire une page plus éloquente et plus convaincante sur la nécessité du repos du dimanche.

A droite. — Très bien ! très bien !

M. *Keller.* — Je vous demande pardon de mes citations, mais je vous prie de remarquer que dès le début de cette discussion je me suis déclaré personnellement sans autorité auprès de vous ; par conséquent, tout ce que je puis *faire, c'est de vous* apporter des autorités prises en dehors de moi, de vous communiquer le résumé de l'enquête très approfondie que j'ai faite sur cette question, et de *vous dire* ce qu'en ont pensé les hommes sérieux pris en dehors de l'Eglise catholique et en dehors de la France.

Permettez moi de vous citer maintenant *l'opinion des ouvriers, qui ont bien leur* mot à dire en pareille matière.

Vous savez qu'en Angleterre les ouvriers sont profondément attachés à la loi du dimanche, et qu'appuyés sur ce principe indiscuté, ils sont même arrivés à conquérir le repos du samedi après-midi. Ils n'y seraient certainement pas parvenus si la législation ne leur avait pas garanti le repos du dimanche.

En Amérique même la conviction de l'ouvrier est que son bonheur, sa liberté, sa santé sont attachés au repos du septième jour.

En Allemagne, tenez, voici une résolution des compagnons imprimeurs de Berlin de 1865 qui est fort remarquable ; elle a été rédigée par des ouvriers sachant comprendre leurs intérêts et leur dignité.

« Considérant :

« 1° Que le repos corporel et intellectuel constitue, après un travail assidu de six jours, un besoin urgent pour tout travailleur ;

« 2° Qu'une activité interrompue seulement par le sommeil le plus indispensable affaiblit la force nécessaire au travail, tient le travailleur éloigné de toute tendance morale plus élevée et l'en rend incapable ;

« 3° Que le salaire du travail de six jours doit être suffisant pour faire vivre le travailleur et que l'expérience prouve que la position du travailleur n'est pas meilleure quand il travaille sept jours ;

« 4° Que l'établissement du travail du dimanche comme moyen de concurrence est absolument blâmable ;

« 5° *Que le travailleur « libre » ne peut* ni ne veut rester au-dessous des esclaves de l'antiquité, ni de ceux du temps actuel ;

« L'Association des compagnons imprimeurs de Berlin déclare que le travail du dimanche est une mesure préjudiciable à la prospérité matérielle et intellectuelle, qui doit être absolument rejetée au point de vue moral, et, *invite*, en s'en référant aux efforts faits antérieurement dans ce sens, *toutes les Sociétés de travailleurs, ainsi que tous les patrons bienveillants*, à publier des manifestations analogues et *à réagir autant qu'ils le pourront contre la funeste habitude du travail du dimanche dans les ateliers.* »

Vous le voyez, Messieurs, j'ai réuni ici sous vos yeux l'autorité des hommes les plus importants, les plus considérables de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Amérique, l'*opinion des ouvriers eux-mêmes* sur une question qui les touche directement. Je pourrais maintenant, pour vous prouver qu'ici, comme toujours, la voix de l'Eglise est d'accord avec la raison, le bon sens, la justice, la vraie liberté, je pourrais vous apporter le témoignage de tous les catholiques, et spécialement les pages touchantes que le Pape Léon XIII, aujourd'hui sur le trône pontifical, a écrites sur les souffrances de l'ouvrier moderne et sur la nécessité de limiter son travail, et de lui garder — comme une oasis au milieu du désert — le repos du dimanche. Cet admirable document, je ne vous le lis pas, mais je peux y constater, comme je vous le disais tout à l'heure, qu'ici, comme toujours, l'Eglise est d'accord avec ce que demandent la raison et la vraie liberté.

A droite. — Très bien ! C'est la vérité !

CONFÉDÉRATION

Pendant l'année 1879, les recettes (approximatives) de la Suisse-Occidentale se *sont élevées à 11, 477,320 fr. 03. Les* marchandises ont donné une augmentation de 518,302 fr. 52, tandis que, sur les voyageurs et les bagages, il y a eu une diminution de 259,014 fr. 14, ce qui réduit à 259,288 fr. 37 c. l'augmentation totale relativement aux recettes de l'année précédente.

Les lignes de la compagnie ont transporté en 1879, 3,126,149 voyageurs (114,122 de

---

52 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ.*

DIX ANS

AU SERVICE DU ROI PIE IX

OU

MÉMOIRES D'UN ZOUAVE PONTIFICAL

PAR

Le comte Philippe de V***

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES ARCADES;

Feuilleton inédit

Le 9 mars

SAINTE FRANÇOISE ROMAINE. — MAISON DES PIEUX EXERCICES. — TOR DE SPECCHI. — SANTA MARIA LA NUOVA. — SAINT-LAURENT IN PANISPERNA.

Ces lieux *sont salutaires pour l'âme ; les* souvenirs qu'ils rappellent la remplissent d'énergie. Nous vivons à une époque de martyrs : on fusille les disciples du Christ, on les emprisonne, on les exile. En songeant à la haine *des sectaires*, en voyant leur puissance croître chaque jour, on se demande si nous ne verrons pas de nouveau le paganisme triomphant avec ses chevalets, ses ongles de fers, ses flammes et tous ces supplices inventés par l'enfer. Que sommes-nous venus *faire ici, pauvres défenseurs* de Pie IX ? Comme nos aînés, les victimes de Castelfidardo, nous *devons nous préparer au* martyre. Qui sait si pour lutter contre l'erreur, pour triompher de cette négation universelle de toute croyance religieuse, Dieu ne demandera pas aux chrétiens du XIXe siècle le courage et la *foi des* Laurent, des Barthélemy, de tous les martyrs qui ont vaincu le vieux monde par leur mort. Tout est possible aujourd'hui et selon toute probabilité l'Eglise de Jésus-Christ trouvera une nouvelle vie dans le sang de ses enfants. Nous avons prié saint Laurent de nous aider et de nous donner un courage à la hauteur de la cause que nous servons.

Le 20 mars

LE ZOUAVE GUÉRIN.

On parle *beaucoup à Rome* de la guérison miraculeuse d'une jeune aveugle, très connue par sa piété, obtenue par l'intercession du zouave Guérin, martyr de Castelfidardo. Nous ne savons ce qu'il en faut croire et *l'Eglise seule* peut se prononcer sur un fait de cette nature ; mais ces miracles, attribués à l'un de nos frères, nous remplissent de consolation et de joie. Dieu lui-même se chargerait ainsi de manifester l'utilité et la sainteté de la mission que nous remplissons près du Saint-Père. Ce serait la glorification même de la défaite de Castelfidardo, qui restera certainement comme l'une des plus grandes victoires de l'Eglise au XIXe siècle.

Le 6 avril

SOLENNITÉS DE PAQUES.

Les fêtes de Pâques ont été splendides ; le nombre des pèlerins s'accroît chaque année : *le Jeudi-Saint il dépassait le chiffre de* cinquante mille. Le Saint-Père était rayonnant de santé et de jeunesse : les étrangers sont émerveillés de sa vigueur et ils subissent tous le charme de son incomparable bonté. On remarque toujours beaucoup d'Anglais ; ils ne se montrent pas les moins empressés à visiter le Saint-Père.

L'autre jour, après avoir prononcé un discours français très émouvant, dans l'une des audiences publiques qu'il accorde si facilement pendant ces grandes solennités, Pie IX se retirait suivi de ses prélats et, traversant la foule, donnait sa main à baiser, souffrait *qu'on se jetât à ses pieds, qu'on* embarrassât sa marche par de filiales tendresses, et adressait à chacun de douces paroles. Arrivé près d'un groupe de femmes, le Pape leur a dit d'un ton de voix rempli de douceur :

« Vous n'êtes pas *françaises ?*

— Non, Saint-Père, a répondu l'une d'elles, avec un accent fort britannique, nous sommes anglaises.

— Et êtes-vous de la *bonne religion ?* reprit Pie IX, en les regardant avec une finesse qui lui est particulière.

— Nous sommes protestantes.

— Eh bien ! Dieu vous a permis de venir en ma présence pour que je vous dise que le siège de la vérité est ici. Je désire que la *bénédiction que j'ai donnée au nom du Père*, du Fils et Saint-Esprit, éclaire vos âmes et vous montre la voix du salut. »

Puis le pape a continué sa route.

Ces femmes que l'élégance de leur toilette et la richesse de leurs ornements désignaient tout au moins pour de riches touristes, se *sont senties rougir* et l'une d'elles, plus touchée, dit-on, s'est mise à fondre en larmes.

Si tous les protestants de bonne foi voyaient et entendaient Pie IX, j'en suis convaincu, ils se jetteraient à ses pieds et abjureraient leurs erreurs.

Le 14 avril

LE COMITÉ NATIONAL ROMAIN, ET LE PEUPLE ROMAIN.

Le comité national, soi-disant résidant à Rome, mais dont personne ici ne connaît le domicile et l'imprimerie, dont les manifestes sont connus dans les autres villes de l'Italie plus promptement que dans la Ville Eternelle, vient de publier un appel au peuple romain que je tiens à relater ici, comme un *monument de l'infamie de la Révolution.* Mis à côté du document officiel publié le 13 par le *Journal de Rome*, il fait triste figure et devient ainsi une preuve éclatante de l'affection du peuple pour son Pontife et son Roi.

Voici ce manifeste :

moins qu'en 1878), 16,817 tonnes de bagages (357 de moins qu'en 1878) et 803,417 *tonnes de marchandises* (64,442 de plus qu'en 1878).

Pendant l'année 1879 les recettes de la ligne du Simplon accusent une augmentation de 60,057 fr. 91 sur celles de l'année 1878.

—

Le bureau fédéral de statistique vient de publier le bulletin de 1879 des naissances et des décès dans les localités de la Suisse *qui comptent plus de 7,000 habitants*. Le total des naissances dans ces localités qui sont au nombre de 20 s'élève à 14,463 Il était de 14,236 *en 1878 et de 14,219 en* 1877. Le nombre des morts nés a été de 694, enfin celui des décès de 11.337. Ce dernier chiffre est quelque peu supérieur à celui des deux années précédentes.

C'est à Bienne, Hérisau, Berne et Winterthour que la proportion des naissances par 1,000 habitants est la plus forte ; elle *est de 39,6 dans la première de ces localités*, de 37,8 dans la deuxième, de 36,5 dans la troisième et de 36,3 dans la quatrième. Vevey, Zurich et Genève sont les *localités* où cette proportion est la plus faible ; elle se chiffre à Vevey par 22,1 à Zurich — non compris les 9 communes qui constituent les faubourgs — par 22,9 et à Genève — *non compris Plainpalais et les Eaux-Vives* — par 23,8. A Lausanne la proportion est de 28,1.

Quant aux décès la proportion, *par 1,000* habitants, est la plus forte à Hérisau, 32,6 ; à Berne, 31,4 ; à Soleure, 31,3 et à Zurich, — les communes formant les faubourgs comprises, — 29,1. Elle est la plus faible à *Genève-ville*, 16.1 ; Vevey, 18,1 ; Locle, 18,3 et Zurich ville, 18,4. A Lausanne elle est de 22,8.

C'est à Bienne et Soleure que la proportion, par 10,000 habitants, des morts violentes a été la plus forte, 24,2 et 22,4 ; c'est à Hérisau et à Genève-ville qu'elle a été la plus faible, 4,0 et 4.3. A Lausanne, cette *proportion* a été de 13,9 et à Vevey de 9,9, tandis qu'elle était à Berne de 14,1 ; à Zurich, y compris les faubourgs, de 14,2 ; à Genève, y compris *Plainpalais* et les Eaux-Vives, de 6,8 ; à Winterthour, de 12,6 et à Bâle, de 10,1.

La maladie qui a causé le plus de décès en *Suisse en 1879 est la phthisie pulmonaire* 33,4 par 10,000 habitants ; puis viennent les affections aiguës des organes respiratoires, 28,9 et entérite des jeunes enfants, 25,3.

—

Nous lisons dans les journaux français :

« Il y a *quelque* temps, le prince de Bismarck reçut par le courrier de Berne une lettre de femme l'avertissant que sa vie était en danger. Cette *lettre, où il est qualifié* d'oint du Seigneur, informait le chancelier allemand qu'un socialiste nommé Jules Schindler avait fabriqué un épouvantable instrument de meurtre ; une montre douée du fatal pouvoir d'empoisonner lentement celui qui regardait l'heure à son cadran, et que cette montre lui était destinée, à lui, prince de Bismarck. Un des cousins de la dame de Berne souffrait de vertiges depuis l'instant où son regard avait rencontré le perfide bijou.

« *Le prince envoie la lettre à son ministère*, qui la fait immédiatement tenir au représentant de l'empire à Berne ; elle parvient ainsi au Conseil fédéral, puis au ministre de la justice, le conseiller Anderwert. M. Anderwert donne ses ordres au chef de la police ; le cousin de la dénonciatrice, l'homme frappé de vertiges, est interrogé : *il confirme la déclaration de sa cousine On* cherche Schindler, mais il a quitté Berne. Des télégrammes sont dirigés sur toutes les villes de la Confédération. *On trouve enfin* le scélérat à Bâle, où il travaille comme ouvrier mécanicien ; on le conduit devant les magistrats, des agents font dans son logis la perquisition la plus minutieuse ; ni poisons, ni montres, ni plan de machine infernale, ne sont découverts.

« Schindler tombe de son haut quand la *lettre accusatrice lui est lue. Il reconnaît* qu'en effet, pendant son séjour à Berne, il a parlé d'une invention éventuelle qui remplacerait en guerre la poudre et les balles, et rendrait facile des attentats comme celui que Nobiling venait de commettre. Mais que, quant à lui, il ne possède aucune montre meurtrière et qu'il n'a l'intention de tuer *personne*.

« Les meilleurs renseignements ayant été recueillis sur Schindler, il fut relaxé. Toutefois, M. Anderwert ne se tint pas pour satisfait : il persistait à envisager l'affaire sous son aspect le plus noir ; une nouvelle enquête fut donc ouverte, elle donna les mêmes résultats que la première et l'on doit provisoirement admettre que la correspondante du prince de Bismark est une farceuse ou une toquée. »

NOUVELLES DES CANTONS

—

Zurich. — Dans la nuit du 21 au 22, le lac de Zurich a de nouveau gelé. Dans la matinée du 22 les bateaux à vapeur n'abordaient qu'à grand'peine et dans l'après-midi *le service* a dû être suspendu. Le thermomètre marquait — 12° R.

Schaffhouse. — Le Grand Conseil de ce canton, appelé à constituer son bureau, a nommé président, par 42 voix sur 52, M. Freuler, député aux Etats. La présidence du Conseil d'Etat pour 1880 a été confiée au second tour de scrutin, par 32 voix sur 57, à M. Hallauer, *qui avait pour concurrent* M le Dr Joos.

Vaud. — A qui appartient la grande *cloche de la cathédrale ? Telle est la question* que soulève un travail de M. E. Chavannes, *lu à la dernière réunion* de la Société d'histoire, et qui fut discutée il y a trois siècles entre LL. EE. de Berne et la ville de Lausanne.

En 1425, les deux communautés dont se composait la ville inférieure et la Cité, s'entendirent pour refondre la « Marie Madeleine », la plus grande des cloches de la cathédrale. L'opération, confiée à M. Thébaut, coûta 5,500 fr. environ, dont 4/5 furent supportés par la ville et 1/5 par la Cité. Les quittances du fondeur furent soigneusement conservées aux *archives, et bien en* prit à la ville, comme on le verra.

En 1583, en effet, la cloche était détériorée ou le son n'en plaisait plus, car on décida de nouveau de la refondre. M. François Sermund, fondeur d'artillerie, qui avait déjà fourni à la ville des pièces de canon, fut chargé de la refonte et s'en acquitta au *contentement de la ville qui lui fit cadeau d'une* certaine quantité de vin et d'une paire de chausses aux couleurs de la ville. La nouvelle cloche portait une inscription rappelant la fonte due à la ville de Lausanne, ainsi que les armoiries de la commune.

LL. EE. en prirent ombrage et prétendirent que l'ancienne cloche provenant du chapitre, la nouvelle leur appartenait ; les bourgeois sortirent triomphalement les reçus de M. Thiébaut, et force fut à LL. EE. de retirer leurs prétentions.

Il est donc bien établi que la « Marie-Madeleine », dont l'Etat use si largement, est une propriété communale ; les quittances de M. Thiébaut sont toujours aux archives et mettent à néant toutes prétentions contraires ; espérons que jamais les tribunaux n'auront besoin d'en exiger la production.

Dans la même réunion, dit la *Gazette*, la Société a entendu une lecture de M. Favey sur la ville de La Sarraz, et un travail substantiel de M. le professeur Vuilleumier sur les origines encore peu connues de notre Académie et du Collège cantonal. Les détails donnés par le savant professeur permettent *de rectifier bien des erreurs* accréditées par divers auteurs.

Neuchâtel. — Avec la bise froide et sèche avec — 14° la Reuse se trouve prise depuis la Tuilerie sous Boudry jusqu'au bord du lac ; la glace est surtout solide depuis le pont de Cortaillod jusqu'au pont des pêcheurs, où l'eau est peu profonde et d'un courant très faible. Il est certain que, si ce froid continue, le lac gèlera facilement, au moins tout autant qu'avant le Nouvel-An.

CANTON DE FRIBOURG

—

Dimanche 25 janvier 1880

Election partielle communale

de la ville de Fribourg

CANDIDAT CONSERVATEUR :

M. ALPHONSE FAVRE.

—

Les citoyens conservateurs sont venus nombreux répondre à l'appel qui leur était adressé par le comité conservateur. MM. Gendre, Frédéric, Weck Reynold, Wuilleret, avocat, ont pris tour à tour la parole pour appuyer la candidature de

M. Alphonse Favre.

A la votation, le nom de ce dernier a passé à l'unanimité, aucune opposition *n'ayant* été formulée.

Allons donc tous au scrutin. Conservateurs, remplissons notre devoir et votons avec ensemble pour

M. Alphonse FAVRE.

—

Le conseil d'Etat, en reconnaissance des legs faits par M. le Dr J.-L. Schaller, en faveur de l'Etat de Fribourg et de l'Hospice cantonal, a décidé d'honorer la mémoire de ce *généreux bienfaiteur* par un service funèbre qui sera célébré à l'église de Saint-Nicolas, le mardi 27 janvier courant, à 9 heures du matin.

MM. les membres du Grand Conseil domiciliés *en ville, le Tribunal cantonal*, le Conseil communal, la Commission de l'Hospice cantonal et le public sont appelés à y assister.

(Communiqué.)

—

Depuis longtemps, les populations intéressées s'occupaient de la construction d'une route devant relier les vallées du Simmenthal et de la Gruyère à travers le pays de Charmey. *On en* parlait beaucoup, et la question ne faisait aucun *chemin*.

En 1868, M. Duvillard crut, en sa qualité de syndic du chef-lieu, devoir prendre l'initiative ; *il alla s'entendre avec l'autorité compétente* à Berne pour la formation de deux comités cantonaux qui furent immédiatement constitués.

En date du 9 octobre, même année, ces *comités* se réunirent sur la frontière, au point culminant de la montagne du Bruch, que traverse aujourd'hui la nouvelle voie ; ils étaient accompagnés des ingénieurs des Ponts et Chaussées de Berne et Fribourg et d'un grand nombre de personnes qui s'intéressaient à cette nouvelle construction.

On y décida d'adresser une pétition aux Chambres fédérales ; un comité de rédaction fut désigné, et depuis lors, l'entreprise fit si bien son chemin, qu'aujourd'hui la plus charmante des routes traverse le col si rebelle jadis aux voyageurs.

Toutefois, en parcourant, l'été dernier, cette route dans toute sa longueur, M. Duvillard la trouva presque déserte et en fut frappé. — Il n'est pas possible que des sacrifices aussi grands que ceux que se sont imposés les populations, les Etats de Berne et surtout de Fribourg, ainsi que la Confédération, demeurent stériles. La nouvelle route présente tous les avantages : elle raccourcit la distance du lac de Thoune au lac Léman, et facilite les relations entre deux contrées *très visitées par les étrangers; elle offre les points* de vue des plus pittoresques ; elle a tout pour attirer le voyageur : ce qui lui *manque, c'est d'être connue*.

Ces réflexions engagèrent M. Duvillard à faire de nouveaux efforts pour donner de la vogue à cette route alpestre.

La ligne de Bulle-Romont était intéressée dans une certaine mesure. Ce fut donc en qualité d'administrateur délégué de cette Compagnie que M. Duvillard crut devoir reprendre en mains la cause de la route de Boltigen. Il manifesta ses intentions à l'administration.

Aujourd'hui M. Duvillard propose aux communes et particuliers intéressés, comme le moyen le plus pratique, un *Guide* de Bulle au Simmenthal Ce guide décrirait le pays traversé et ferait *ressortir les avantages que présentent les environs*, au point de vue des excursions. Par exemple, on attirerait l'attention du voyageur sur Gruyères, sur les vallées latérales du Montélon, du Gros et du Petit Mont vers le lac Noir, etc., etc.

Cet ouvrage servirait en même temps d'adresse et de recommandation aux établissements qui seront appelés à recevoir les voyageurs, et il indiquera aussi les voituriers qui auront voulu *contribuer à sa publication*. Il fera en sus la description des localités, des principaux travaux d'art, ainsi que des plus beaux points de vue qui se rencontrent sur le parcours, en émaillant ces descriptions de quelques récits historiques, anecdotes, etc., pour en relever l'intérêt.

Il renfermera aussi quelques planches représentant *les localités, ponts ou panoramas* qui seront choisis comme les plus intéressants.

Afin d'arriver à la réalisation de ce projet, M. Duvillard invite les délégués des communes et les particuliers à assister à une réunion qui aura lieu le dimanche 1er février prochain, à 2 h. précises, au café du *Cheval-Blanc*, à Bulle, salle des répétitions, réunion à laquelle sont convoqués tous les intéressés. — Les propriétaires et tenanciers d'établissements sont tout particulièrement intéressés à contribuer à la publication du guide, qui leur servira de réclame.

Il en est de même des voituriers.

La circulaire fait encore observer que, l'année dernière déjà, M. Duvillard a fait des démarches auprès du Département fédéral des Postes, en vue d'obtenir un service postal de Charmey à Boltigen. *Ces démarches, il les a répétées* cette année ; mais le Département tout en témoignant d'une grande bienveillance, déclare ne pouvoir proposer l'ouverture d'un service avant que la route ait été reconnue officiellement dans son entier, ce qui aura lieu lorsque le pont de Javro sera terminé, soit très probablement l'automne *prochain*.

Il résulte de l'enquête prise au sujet du résultat probable de l'ouverture de ce service postal que, comme tous les services de montagne il bouclera par un déficit, de sorte qu'il est dans l'intérêt de la Gruyère de travailler à attirer du mouvement sur cette route, afin d'améliorer la situation et d'engager la Confédération à l'ouvrir au plus tôt, ce qui, de fait, contribuera à relever l'importance de cette nouvelle voie.

Les nombreux *touristes qui, de l'Oberland*, se rendent à Montreux, seront tout heureux de rencontrer sur la route de Boltigen-Bulle trois avantages : le pittoresque, la célérité et l'économie.

Ils éviteront un détour considérable, et au lieu, par exemple, de tomber sur Aigle par le passage des Mosses, les uns, depuis Bulle, poursuivront leur voyage par la voie ordinaire, et, rappelant à Châtel ses belles années, ramèneront sur la route de Vevey une partie du mouvement qu'elle a perdu. Le plus grand nombre rejoindront le littoral par Romont-Lausanne, et profitant à la Suisse-Occidentale, feront l'avantage du canton tout entier.

Il vaut donc la peine d'assister à la réunion du 1er février prochain.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

—

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté)

—

Paris, 22 janvier.

Depuis le triomphe électoral des 363, le gouvernement républicain n'a pas cessé de subir des crises qui le réduisent à l'impuissance de se constituer. La majorité est républicaine et elle ne peut soutenir et faire *durer aucun ministère ; le gouvernement* républicain, quoique maître de la France de toutes les positions administratives, en est réduit à ne savoir comment gouverner

---

« Romains!

« Demain est l'anniversaire du jour où le *Prêtre-Roi, souillé de sang*, est rentré parmi nous en passant sur les cadavres de nos frères. Le sang versé à flots sur le Janicule ne le rassasiait pas ; il avait soif de celui qui coule sur les échafauds, et notre Rome et les provinces en ont fréquemment donné le spectacle. Le sang seul, néanmoins, ne suffisait pas à l'ire du Prêtre, il voulait les larmes de nos vieillards, de nos femmes et de nos enfants ; il lui fallait cette *censure politique* des employés qui a précipité tout à coup dans la misère, sans procès, des milliers de familles dont cet actevolait le passé et anéantissait le présent et l'avenir.

« Tant de fils, tant de pères, tant de maris, tant de frères arrachés au foyer domestique et entassés dans les prisons politiques, vous montrent s'il a su faire répandre les larmes. Ivre donc de son succès, le prêtre délire, mais de ce délire fatal chez les tyrans. Lui, que les baïonnettes françaises suffisent à peine à défendre de l'indignation du peuple ; lui qui a convié à sa défense les malfaiteurs de tous les pays ; lui dont la politique soupçonneuse a rempli les prisons de l'Etat de nos meilleurs citoyens, il voudrait que l'Europe vous crût contents de son paternel régime. — Le Prêtre sent bien que, malgré les appuis étrangers, son trône est chancelant, s'il ne montre pas à l'Europe que vos âmes, comme vos corps, sont ses esclaves. — Que lui importe l'effusion de votre sang, de vos sueurs et de vos larmes, tant qu'il ne vous aura pas déshonorés, tant qu'il ne vous aura pas rendus la risée des peuples civilisés. *C'est à ce but que tendent* ses démonstrations vénales démesurément exagérées hors de Rome par l'art de ses mille séides : il prétend par là faire croire que vous bénissez le jour où il a rapporté de Gaëte ses bénédictions *célestes, et que vous le solennisez* chaque année avec un redoublement de pompe. L'Europe connaît l'impudence de ce mensonge. Elle sait que l'or et les *promesses* sacerdotales allumeront les lampions de demain et attireront autour de lui la tourbe des acclamateurs. — Elle sait que *ce ramas* de sbires, d'espions, de réactionnaires et de messalines sacerdotales n'est pas le peuple romain ; mais vous n'en devez *pas moins* rigoureusement tracer une ligne de démarcation entre eux et vous. — Songez que votre présence, bien qu'inactive, *bien que* frémissante à la vue de tant d'infamies, prêterait un solide appui à ceux qui vous accusent de connivence ; *songez que la patrie* considère comme son ennemi quiconque assistera à ces démonstrations, et qu'elle n'établit aucune *différence entre celui qui y* assiste et celui qui y prend part.

« L'aube de demain, ô Romains, est l'aube d'un jour de deuil pour nous. *Ce jour-là*, quiconque aime la patrie, quiconque n'a pas entièrement perdu le sentiment de sa dignité humaine, doit se *recueillir au foyer domestique* et y méditer sur le vœu de Marsala. Ce vœu a été formulé pour notre délivrance et pour le salut de *l'Italie, et dans peu le* Prêtre s'apercevra que ce vœu n'était pas un vain mot. En attendant, faites le vœu que ce soit la dernière des *insultes que le Prêtre-Roi* qui vous opprime prodigue à votre patience.

« Salut et fraternité.

« Rome, 11 avril 1863.

« LE COMITÉ ROMAIN GARIBALDI. »

(A suivre.)

et à chercher une majorité capable de le faire vivre.

Tel est le but des laborieuses négociations engagées, depuis plusieurs jours, entre les gauches.

On lit dans le *Figaro* :

« Le ministère cherche sa base, son équilibre, incertain de son lendemain, tiraillé entre M. Grévy qui le contient et M. Gambetta qui le pousse, autant qu'il le peut faire, sans s'exposer à recevoir sa succession sur les bras.

« Telle est, à grands traits, la situation. Nous n'entendons ni l'exagérer, ni l'aggraver. Mais elle suffit à expliquer le caractère capricieux de la « posture ministérielle », comme dirait M. Jules Ferry, et le désarroi qui règne parmi les gauches. C'est le commencement de la fin du Parlement actuel.

« Il y a peu de jours, M. Gambetta s'entretenait avec M. Bardoux, promoteur, comme on sait, du scrutin de liste.

« — Où en est votre projet ? lui demanda-t-il.

« — Je compte le déposer au mois de mars, répondit M Bardoux.

« Au mois de mars ! reprit M. Gambetta, c'est bien : CE SERA LE MOMENT »

Hier, dans la conférence tenue par les membres de l'Union républicaine, il y a eu de précieux aveux. L'un des promoteurs de la fusion des gauches, M. Lefièvre, a dit :

« Il est malheureusement trop certain qu'il n'y a pas de majorité dans la Chambre et que dans ces conditions il est impossible de gouverner. »

Après deux épreuves douteuses, la réunion plénière des gauches a été votée, pour discuter si la fusion se fera ; mais quel sera le résultat de cette fusion ? Un des chefs de l'Union républicaine, M. Floquet, l'a fait pressentir :

« Mais, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, le jour où l'on se réunira dans ces conditions, c'est la crise ministérielle qui commencera, car c'est faire une situation impossible à un cabinet que de discuter dans des circonstances pareilles. »

Voila donc le ministère Freycinet condamné d'avance par la majorité qu'il travaille à former.

Le mouvement dans le personnel des justices de paix paru ce matin dans le *Journal officiel* comprend 233 décrets. Il y a 29 juges de paix et 76 suppléants révoqués, 19 mis à la retraite, 9 juges de paix et 34 suppléants démissionnaires.

Il est question de diviser en deux sections le ministère des affaires étrangères. Il y aurait une section du personnel et une section des services politiques.

La division tourne à l'état aigu parmi les bonapartistes. La charge à fond dirigée, dans le *Pays* par M. Paul de Cassagnac, contre le journal l'*Ordre* et son directeur, l'ex-préfet Pascal, n'est que le commencement d'une campagne entreprise par M. Paul de Cassagnac.

M. Rouher et d'autres notabilités bonapartistes se tiennent en dehors de ces luttes intestines, ne se rapprochent pas du prince Jérôme et attendent les événements.

Puisque l'économie politique est une science qu'il devient plus que jamais nécessaire de connaître, je vous signale tout particulièrement un volume in 12 que la librairie Lecoffre vient de faire paraître ; *C'est un traite élémentaire d'economie politique* contenant les principes généraux, l'étude de la législation économique et les statistiques officielles, par M. Hervé Razin, docteur en droit et professeur de l'Université catholique d'Angers.

La publication de ce volume fait disparaître une lacune regrettable ; il n'existait pas jusqu'ici d'ouvrage exposant à la fois les doctrines économiques et leur application dans le monde industriel et commercial.

Deux écueils se présentent en cette matière : faire de l'économie politique une science abstraite et purement philosophique, ou se perdre dans les détails qui relèvent de la législation industrielle. M. Hervé-Bazin les a évités en exposant avec clarté les principes qui rallient de nos jours tous les esprits droits et justes, et en les faisant suivre de la discussion de notre législation économique.

A nos yeux, ce traité est l'œuvre d'un économiste doublé d'un jurisconsulte.

De tous les racontars, hier encore en circulation, il n'en resterait plus un seul ; la conversion serait elle-même ajournée indéfiniment ; l'accord le plus parfait régnerait dans le conseil des ministres, et la spéculation se montre aujourd'hui reconnaissante par une reprise générale tant sur nos fonds d'Etat que sur les valeurs de crédit.

Italie. — L'*Osservatore romano* nous fournit de nouveaux détails sur l'indisposition du pape. Il paraît que le souverain pontife n'a pu échapper complètement aux incommodités, dont tout le monde à Rome a ressenti les atteintes à la suite des rigueurs excessives de l'hiver. Des précautions spéciales lui ont été conseillées.

Toutefois sa santé n'a jamais été sérieusement altérée, et actuellement, tout indice défavorable a complètement disparu.

Angleterre. — Le parlement anglais, qui doit se réunir le 4 février, aura une liquidation difficile à faire : celle des dépenses accumulées par le déficit dans les recettes et les guerres d'Afrique et d'Asie.

Sir Stafford Northcote avait compté, dans la préparation du dernier budget, que le revenu de l'exercice 1879 80 égalerait celui de 1878-79, et il avait admis que les recettes et les dépenses se balanceraient sans augmentation d'impôts, à la condition d'ajourner le paiement des charges extraordinaires des dernières années et de la dette contractée pour subvenir aux dépenses des campagnes dans l'Afrique du Sud. Or, selon toute probabilité, l'exercice actuel se chiffera par un déficit de 400,000 liv. st. (10 millions de francs), à qui s'ajouteront les déficits accumulés des années précédentes (6,500,000 liv. st.), outre les frais considérables des deux guerres conduites durant l'année écoulée dans le Zoulouland et dans l'Afghanistan. Le parlement britannique aura donc, dans sa prochaine session, à pourvoir aux moyens de combler un déficit qui ne sera guère inférieur à 10 millions de livres sterling ou 250 millions de francs.

Allemagne. — Plusieurs chefs de corps de l'armée allemande ont démissionné ; l'empereur Guillaume a accepté la démission de cinq généraux.

— La *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 20 janvier, faisant allusion à la nouvelle donnée par plusieurs journaux étrangers, que le duc de Cumberland n'avait pas l'intention d'accepter les dernières propositions faites par la Prusse, relativement à la question hanovrienne, déclare, sur la foi de renseignements officiels, qu'il n'a été fait aucune proposition au duc de Cumberland et que l'on ne songe pas à lui en faire.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* ajoute :

« Si le roi de Danemark, dans une intention bienveillante, a pu essayer de déterminer son gendre à adopter une attitude plus conciliante que celle que le duc avait prise après la mort de son père, cette démarche n'a pu être que l'expression des sentiments pacifiques et bienveillants de ce monarque. Quant au gouvernement allemand, il n'a eu de ce fait aucune connaissance, et si on lui avait demandé son avis à ce sujet, il aurait exprimé la conviction que des propositions d'arrangement faites au duc de Cumberland n'avaient aucune chance d'aboutir, attendu que le duc a autour de lui trop de conseillers dont les intérêts, inséparablement liés à son titre de prétendant, et la situation personnelle seraient, sans perspective de compensation, frappés de déchéance du jour où le duc renoncerait à ce titre. »

Espagne. — Le juge chargé d'instruire l'affaire Otero a refusé d'accorder un plus long délai aux médecins pour examiner l'état mental d'Otero et soumettre leur rapport au tribunal.

Russie. — Un traité conclu avec le khan de Khiwa accorde à la Russie le droit de débarquer des troupes et du matériel à Kerki.

La Russie recommencera au printemps ses opérations contre les Turcomans.

Turquie. — Une dernière dépêche de Moukhtar-pacha fait espérer l'évacuation prochaine de Gassinje, mais on mande de Constantinople qu'Osman-pacha est nommé commissaire pour la délimitation des frontières du Montenegro, ce qui prouve que les difficultés persistent.

On télégraphie de Vienne qu'une crise ministérielle est imminente à Constantinople.

— M. Fournier, ambassadeur de France, a demandé la destitution du caïmakan d'Alexandrette qui n'a pas adressé de sommation au marin français avant d'user de la violence.

La Porte a refusé d'obtempérer à cette demande et a ordonné une enquête.

Les Montenegrins se retirent du district de Gussinje. Ils reviendront ce printemps.

Bulgarie. — Un ukase du prince fixe au 25 janvier les élections générales. Leur résultat devant avoir une grande influence sur l'avenir du pays et sur son développement a jugé bon de procéder à certains changements dans l'administration afin d'agir, par l'intermédiaire des nouveaux agents, sur le corps électoral. Les gouverneurs de Widdin, de Tirnova et de Varna notamment ont été remplacés.

Afghanistan. — On mande de Lahore au *Daily News* que 25,000 Ghazis sont concentrés à 50 milles de Caboul, prêts à avancer sur la capitale et commandés par Mahomed Jan.

20,000 Lughmanis les assisteront après leur arrivée à Caboul.

D'autres tribus se préparent à une attaque près de Jellalabad.

Etats-Unis. — La décision du tribunal suprême n'a pas mis fin aux troubles qui agitent l'Etat du Maine. Les fusionnistes ne paraissent pas disposés à accepter cette décision.

Le 19 janvier, après avoir essayé de pénétrer dans la Chambre des représentants, où ils n'ont pas été admis, ils se sont réunis en plein air dans le jardin qui entoure le palais. Le meeting a été ajourné et aura lieu aujourd'hui ; une salle a été louée en ville pour servir de quartier-général exécutif à la législature fusionniste.

Les membres de ce parti prétendent que le Congrès fédéral reconnaîtra la validité de leur organisation ; ils déclarent en outre posséder des ressources indépendantes du Trésor, qui leur permettront de payer les dépenses de l'Etat, y compris les appointements des fonctionnaires publics pendant tout l'hiver.

— L'importance économique des Etats-Unis ne s'est peut être jamais manifestée avec autant de puissance que cette année. On peut affirmer que c'est presque exclusivement à la demande américaine qu'est dû le réveil de l'industrie européenne. Ce fait est aujourd'hui généralement admis en Angleterre : ce sont les dépêches de New-York qui règlent le marché des warrants de Glasgow et des fers du Staffordshire, et, par conséquent, le cours des produits sidérurgiques en Angleterre et sur le continent. John Bull est même assez inquiet de l'influence énorme qu'exerce aujourd'hui sur la marche de ses affaires le cousin Jonathan, dont l'esprit de spéculation, parfois un peu casse cou, pourrait bien conduire à une nouvelle culbute. Il ne sera donc pas sans intérêt d'examiner, chiffres en main, quelle est la base de la prospérité américaine.

L'année fiscale des Etats-Unis se termine au 30 juin, et pendant les derniers exercices le commerce extérieur de l'Union a atteint, en millions de dollars, les chiffres suivants :

Exercices.	Importations.	Exportations.
1867-68	344	269
68-69	406	275
69-70	419	376
70-71	505	428
71-72	610	428
72-73	624	505
73-74	550	569
74-75	518	499
75-76	447	425
76-77	438	589
77-78	422	680
78-79	445	711

On voit que, tandis que la valeur des exportations augmentait d'une manière à peu près continue, celle des importations atteignait son apogée en 1873, pour redescendre jusqu'en 1878 ; il y a eu un peu de reprise pendant le dernier exercice et cette reprise s'est notablement accentuée depuis le 30 juin.

Pendant l'exercice 1878-79, les 3/4 du commerce extérieur ont passé par les quatre ports de l'Atlantique ; New-York seul intervient dans le total pour 49 p. c. ; nous possédons pour cette dernière place les chiffres du mouvement entre le 1er janvier et le 31 décembre 1879 ; la valeur des importations atteint le total de 339 millions de dollars, qui dépasse de 56 millions le chiffre de 1878 ; les exportations arrivent à 356 millions de dollars en 1879 contre 350 en 1878.

Amérique. — La première explosion pour le percement du canal de Panama a été effectuée le 10 janvier.

Chine. — Chunghow, l'ambassadeur chinois chargé des négociations relatives à Kouldja, est de retour à Pékin depuis le commencement du mois dernier. Il était porteur du traité de Livadia, et il a été très mal accueilli. D'après une version, il aurait même été dégradé. On lui reproche d'avoir beaucoup trop donné pour le peu qu'il a obtenu. Peut être est-il victime d'une véritable injustice, car si la Russie reste maîtresse de positions stratégiques importantes, la Chine, de son côté, moyennant finance, rentre dans ses droits de puissance souveraine sur la plus grande partie de la province.

Les dépêches et les correspondances ne disent pas encore si le traité sera confirmé par le gouvernement de l'Empire du Milieu. Au cas où il ne le serait pas, la Russie se trouverait en présence d'une nouvelle difficulté dans l'Asie centrale, d'une difficulté fort sérieuse. Les *Célestes* ne pèchent point par excès de tendresse à l'égard des Moscovites.

Ils voient surtout d'un mauvais œil leurs établissements dans la Sibérie orientale : de ces postes avancés, un général quelque peu audacieux pourrait tenter un coup de main sur Pékin. Aussi, supposé que les armées du Tsar soient occupées à l'ouest ou au sud de son empire et qu'elles éprouvent des revers, il est à croire qu'ils s'empresseraient de profiter de ses embarras. Il faut tenir compte de l'insistance qu'ils ont mise à réclamer Kouldja, et de divers autres indices prouvant également de façon très claire le réveil de leur patriotisme. Pour devenir très redoutables à la Russie et même à l'Europe, il ne leur faut qu'un grand homme de guerre et des armes perfectionnées.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

ROME, 23 janvier.

Un *motu proprio* du Pape alloue 300 mille francs pour une édition-type des œuvres complètes de saint Thomas-d'Aquin à publier par l'imprimerie de la *Propagande*.

BERLIN, 23 janvier.

Le Comité de la Banque de l'Empire a donné son approbation à une proposition tendant à autoriser la direction à escompter le papier des banques privées à un taux inférieur au cours officiel. En ce qui concerne les avances sur titres, elle a admis que, pour certaines catégories de titres allemands à revenu fixe, l'intérêt pourrait être diminué de 1/2 0/0, lorsqu'il s'agit d'emprunts à six semaines ou plus, et de 1 0/0 lorsqu'il s'agit d'emprunts ferme à trois mois.

LONDRES, 23 janvier.

Le *Times* publie une lettre du cardinal Manning déclarant inexact un communiqué du *Monde* relativement à sa juridiction sur le clergé régulier d'Angleterre.

ST-PÉTERSBOURG, 23 janvier.

Le *Messager officiel* dément le bruit d'après lequel on aurait découvert à Nicolajeff des brochures révolutionnaires chez un sous-officier de la flotte, lequel aurait fait des révélations importantes.

La revue mensuelle *Slowo* a été suspendue pour trois mois.

NEW-YORK, 23 janvier

Selon une dépêche du *New-York Herald* le consul anglais, à Colon, a déclaré que l'Angleterre interviendrait dans une huitaine de jours entre le Pérou et le Chili.

FAITS DIVERS

Perdu dans les catacombes. — Un jeune homme de dix-huit ans, M. P..., de Paris, ayant à voir un de ses amis, habitant rue Saint Jacques, et se trouvant près de la gare de Sceaux, eut l'idée de faire ce trajet à travers les catacombes. Il obtint une clé d'un de ses amis, fils d'un employé des travaux de la ville, et descendit par la porte de la barrière d'Enfer. Il devait sortir par la porte qui aboutit au Val-de Grâce.

Cette porte n'était plus qu'à trente pas de lui, il l'apercevait même, lorsqu'il fit un faux pas et tomba. Sa bougie et sa boîte d'allumettes lui échappèrent des mains. Il les chercha quelque temps inutilement, puis voulut continuer sa course malgré l'obscurité. Mais il n'avait pas fait attention qu'en tombant il avait fait un tour sur lui-même et se trouvait, de cette façon, complètement désorienté.

Dix fois, vingt fois il essaya de regagner le bon chemin, espérant toujours trouver

l'escalier. *Mais plus il allait, plus il se sentait égaré.*

Les craintes de M. P... étaient d'autant *plus fondées qu'il savait qu'une* visite d'ingénieurs avait eu lieu récemment dans les parages où il se trouvait, et qu'il n'avait *par conséquent aucun secours* à attendre.

Tout à coup il se heurta contre une sorte de longue barre qui lui sembla froide comme du fer. C'était la lige du paraton nerre du Val-de-Grâce. Il lui était alors facile de retrouver l'escalier. Cinq minutes après, il revenait à la lumière.

Il était resté cinq heures perdu dans les catacombes.

—

On remarque en ce moment, au Jardin Zoologique de Moscou, une grande maison *d'habitation, ayant deux portes* et six fenêtres, construite de morceaux de glace réguliers, suivant toutes les règles de l'art. Deux architectes de Moscou y ont travaillé avec trois cents ouvriers.

Bulletin hebdomadaire de la Bourse

—

Le marché depuis samedi a manqué de direction, par suite du peu de transactions sur les rentes qui ont subi des fluctuations de 10 et 15 c. dans les deux sens.

De hautes personnalités financières s'attaquent *toujours sur leurs valeurs respectives et provo*quent des mouvements de baisse de 15 fr. regagnés le lendemain sans contestation; le seul résultat c'est que les petits spéculateurs timides sont, par des réalisations irréfléchies, victimes de ces fluctuations. Les rentes restent en dehors de *toutes les rivalités financières*, le 5 0/0 varie entre 116 fr. 50 et 116 fr. 70, le 3 0/0 se maintient aux environs de 81 fr. 70 et l'amortissable a beaucoup de peine à g rder les cours de 83 fr.

Les valeurs de crédit ont eu des fortunes fort diverses. Tandis que le Crédit foncier montait de 20 à 1145 fr., la Banque d'escompte perdait 50 fr. et fléchissait à 757 fr., actuellement elle est mieux tenue à 780 fr.; la Banque hypothécaire a été aussi très faible, elle a coté 620 fr., puis elle est remontée à 650 fr.; la Banque de Paris est moins mouvementée, après avoir subi 10 fr. de perte, elle est revenue à ses plus hauts cours 867 fr.

Les actions du Canal de Suez sont en hausse de 20 à 770 fr. *Il serait difficile d'expliquer cette* plus value quand on sait que les recettes de 1879 sont inférieures de plus de 1,500,000 fr. à celles de 1878 et que le dividende cette année sera presque nul. Il faut donc que la spéculation ait un motif inconnu pour provoquer un mouvement que rien ne justifie. Les délégations ont suivi les actions, on les demande à 640 fr. *Les actions du* Gaz sont plus fermes à 1,317 fr. Le Crédit lyonnais a perdu 20 à 870 fr., cela ne nous surprend pas après *l'insuccès de la souscription aux obli*gations de la ville de Lyon. La Foncière lyonnaise suit la fortune du Lyonnais, on l'offre à *585 fr. en perte de 40 fr. sur son prix d'émission.* La Générale est lourde à 555 fr.

Les Autrichiens et les Lombards sont sans changement.

Les Obligations égyptiennes sont très fermes aux environs de 290 fr. Cette fermeté a une cause. Les porteurs de la dette flottante égyptienne doivent être remboursés en obligations 6 0/0 unifiées; il est donc *nécessaire que le rem*boursement se fasse aux prix les plus élevés.

La spéculation a aussi fait monter les Florins or et les fonds hongrois; nous croyons qu'il serait dangereux d'acheter de ces fonds.

M. Soussens, *Rédacteur.*

Petite poste

—

M. R. à L. (Valais). — Votre abonnement a fini le 31 décembre 1879.

M. E. Z. à V. — Nous vous faisons parvenir *les articles demandés par votre lettre du 23 cou*rant.

M. R. T. à C. (Savoie). — N'avons plus les almanachs demandés.

M. L. E. à R. — N'interprétez pas mal notre silence. Tourmente électorale absorbé tous nos instants.

M. M. c. à G. (France). — Changement d'adresse *en règle.* Lettre suit. Ne vous oublions pas.

12 Récompenses

DONT 3 A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

40 ANS DE SUCCÈS

Ce produit a obtenu les plus hautes récompenses décernées aux **ALCOOLS DE MENTHE** et dans un **rapport d'expert** il a été reconnu **bien supérieur** à tous les produits similaires.

Infaillible contre *les* **indigestions,** maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre les **rhumes,** les **refroidissements,** la **grippe,** etc. **Excellent** aussi pour la bouche, les dents et tous les soins de la **Toilette.**

Fabrique à Lyon: 9, cours d'Herbouville

DÉPOT dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épiceries fines.

Se méfier des imitations

H 4 X (1)

CALENDRIER A EFFEUILLER

DE SAINT PAUL

offrant chaque jour à la méditation des pieux fidèles un texte ou l'autre des Epitres du grand apôtre des nations et des pensées propres à inculquer dans les intellgences l'importance de la presse catholique élevée à la dignité d'un apostolat.

Ce calendrier donne les Saints du diocèse dans le même ordre indiqué dans l'*Almanach catholique* de la Suisse française.

Une gravure très bien réussie de saint Paul, dessinée par M. Reichlen, notre excellent peintre fribourgeois, orne l'encadrement.

Toutes les familles catholiques aimeront à voir chez elles et a effeuiller au jour le jour ce premier calendrier de St-Paul sorti des presses de *l'Imprimerie de St-Paul à Fribourg.*

PRIX: 1 FR. 50 L'EXEMPLAIRE

En vente à toutes les Librairies

ALMANACHS

En vente à l'Imprimerie caholique

Almanach catholique de la Suisse française.	Prix:	25	centimes.
Almanach illustré des familles.	»	35	»
Almanach du laboureur et du vigneron.	»	30	»
Almanach de l'atelier.	»	30	»
Almanach du coin du feu.	»	60	»
Almanach des amis de Notre Saint-Père le Pape.	»	25	»
Marien Kalender de Regensburg.	»	60	»
Monika-Kalender.	»	60	»

ANNALES CATHOLIQUES

REVUE RELIGIEUSE HEBDOMADAIRE

J. CHANTREL rédacteur en chef.

Prix d'abonnement pour la Suisse : 16 francs pour un an.

*On s'abonne à l'***Imprimerie catholique suisse,** *Grand'Rue, 10, à Fribourg.*

Tout ce qui concerne la Redaction et l'Administration, doit être adressé *franco* à M. Chantrel, rue de Vaugirard, 371, à Paris.

Broderies

Une maison de *fabrication de broderies* très recommandable du canton d'Appenzell, *désire entrer en relations* d'affaires avec des *commerces solides de broderies, d'arti*cles *en blanc, de modes et de nouveautés* pour la livraison de toute espèce d'*ouvrages brodés,* faits au crochet mécanique ou a la main.

Adresser les offres sub U. 169 à l'Office de publicite de **Rodolphe Mosse,** à Zurich. M 32 C (16)

CATALOGUE

DES

Indulgences du Saint-Rosaire.

APPROUVÉ PAR LA S. CONGRÉGATION DES INDULGENCES, LE 18 SEPTEMBRE 1862.

Extrait soit du sommaire confirmé par le Pape Innocent XI et inséré dans le bref *Nuper pro parte,* donné à Rome le 31 juillets 1679, soit d'autres dispositions des Pontifes Romains, ses successeurs.

Un grand tabeau, prix 50 cent

(Imprimerie catholique)

ON TROUVE

—

A l'*Imprimerie catholique,* Un grand choix de romans chrétiens des meilleurs auteurs, à fr. 1,50, 2 et 3.

Occasion unique

Images-photographies

du B. P. Canisius

parfaitement ressemblantes, avec prières au dos et dentelles.

Prix de la douzaine : 50 cent.

Actualités

A la librairie catholique

Maîtresse et servante, par Luinton, avocat, ancien bâtonnier. Prix : 3 fr.

1° *Frontispice* — Allégorie de la sainte Vierge dans les figures de l'ancien et du nouveau testament. - 2° L'Annonciation. — 3° La Vierge miraculeuse du sanctuaire de la *Consolata* de Turin. — 4° L'Assomption. — 5° Notre-Dame de Lourdes.

Prix : 10 c. l'ex. 90 c. la douz. 5 fr. le cent. 40 fr. le mille.

De la Révocation de l'Edit de Nantes, par Léon Aubineau. Brochure in-8° de 300 pages. Prix : 3 fr.

Le Loup banc, par Paul Eéval, troisième édition. Brochure in-8° de 350 pages Prix: 3 fr.

La Douleur, par A. Blanc de Saint-Bonnet troisième édition. Brochure in-8° de 300 pages. Prix: 3 fr.

Contes à l'eau de rose, par Ch. Buet, avec une préface de Paul Féval. Brochure in-8° de 300 pages. Prix: 3 fr.

Lettres d'un catholique, deuxième série par Léon Gauthier. Brochure in-8° de 300 pages. Prix : 3 fr.

Joseph de Maistre, par Louis Moreau Brochure in-12° de 550 pages. Prix : 4 fr.

La Bible et les découvertes modernes en Egypte et en Assyrie par le R. P. Vigoureux, avec des illustrations d'après les monuments. 3 vol. in-8°. *Prix* : 12 fr.

BOURSE DE GENÈVE DU 23 JANVIER

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
4 0/0 Genevois	—	—	97	—
4 1/2 Fédéral 1867	102 1/4	—	102 1/4	102 1/8
» 1871	102 1/8	—	102	102 1/8
5 0/0 Italien	*100 1/4*	*81 50*	*80*	80 25
5 0/0 Valais	1026 1/4	—	1010	10 26
OBLIGATIONS				
Ouest-Suisse	458 3/4	—	458	460
Suisse-Occidentale 1873-76	1007 50	—	1006	1007
» 1878	428 3/4	—	427 1/2	420
3 0/0 Jougne à à Eclépens	—	—	345	*350*
Franco-Suisse	350	—	345	350
4 0/0 Central-Suisse	*426 1/2*	—	*440*	*426 3/4*
4 1/2 0/0 Central Nort-Est	988	—	995	997
5 0/0 Jura-Berne	1010	—	1017	1020
Lombardes anciennes	255 1/2	—	255 1/4	256
» nouvelles	259 1/2	—	255	260
Autrichiennes nouvelles	255	—	370	367
Méridionales	256	—	256	256 1/2
Bons méridionaux	521 1/2	—	520	521 1/2
Nord-Espagne	—	—	320	—
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—
Société générale des chemins de fer	496	—	496 1/2	497 1/2

ACTIONS	COMTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
Suisse-Occidentale	—	101	101	102
» privilégiées	456	456	455	465
Central-Suisse	313	315	313	315
Nord-Est Suisse	*132*	*133*	*133*	*135*
» privilégiées	362	385	385	386
Union Suisse	—	102	102	103
Saint-Gothard	256	257	257	257
Union privilégiées	310	312	310	312
Comptoir d'escompte	*625*	—	625	*630*
Banque du commerce	—	—	—	1365
» de Genève	430	—	615	—
» Fédérale	440	—	420	435
Société suisse des chemins de fer	555 550	—	551	555
Banque des chemins de fer	—	6140	6130	6140
» de Paris *et Pays-Bas*	875	865	*863*	*865*
Crédit Lionnais	856	885	880	885
Association financière genevoise	670	—	690	695
Omnium genevois	—	—	1230	1250
Baslerbankwein	—	572	596	576
Industrie genevoise du gaz	760	—	745	762
« belge du gaz	515	—	512	520
Gaz de Genève	567	—	565	570
» *Marseille*	667	—	667	670
Appareillage, Gaz et Eeau	72	—	72	75
Tabacs italiens	—	—	830	85

BOURSE DE PARIS

22 janvier	AU COMPTANT	23 janvier
97 18	Consolidés	98 55
81 85	3 0/0 Français	81 55
116 85	5 0/0 id.	116 50
— —	*Or, à New-York*	— —
125 —	Argent à Londres	125 —
	A TERME	
81 87	3 0/0 Français	81 95
116 96	5 0/0 id.	116 87
80 15	5 0/0 Italien	79 95
— —	5 0/0 Anglais	— —
10 60	*5 0/0 Turc*	10 45
— —	5 0/0 Russe 1877	— —
73 25	4 0/0 Autrichien	73 50
875 —	Banque de Paris	877 —
882 50	Crédit Lyonnais	885 —
650 —	Mobilier français	653 —
1131 25	Crédit foncier	1130 —
722 50	Mobilier Espagnol	723 —
580 —	Autrichiens	583 —
— —	Gaz Parisien	— —
768 75	Suez	761 25